

Cure de Douvaine

Le messager 4th S.
10.2.1995

Dans les oubliettes de l'histoire

C'est tout récemment qu'est sorti "Tzedek-Les Justes", un film coproduit par la région Rhône-Alpes et Marek Halter, dont le but était de recueillir les témoignages de ceux qui avaient fait tout leur possible pour sauver des juifs. A l'automne 1993, nous avions parlé du tournage qui, à l'époque, était dirigé par M. Maurice Fryedland dont le nom n'apparaît nulle part dans le générique du film, alors même que nous l'avions vu réaliser, lui-même les interviews. En effet, M. Maurice Fryedland et son équipe avaient rencontré, en Bas-Chablais, un certain nombre de personnes ayant participé à la "filière de Douvaine" qui, à partir de la cure du chef-lieu de canton, avait permis de sauver des milliers de personnes pourchassées par les nazis.

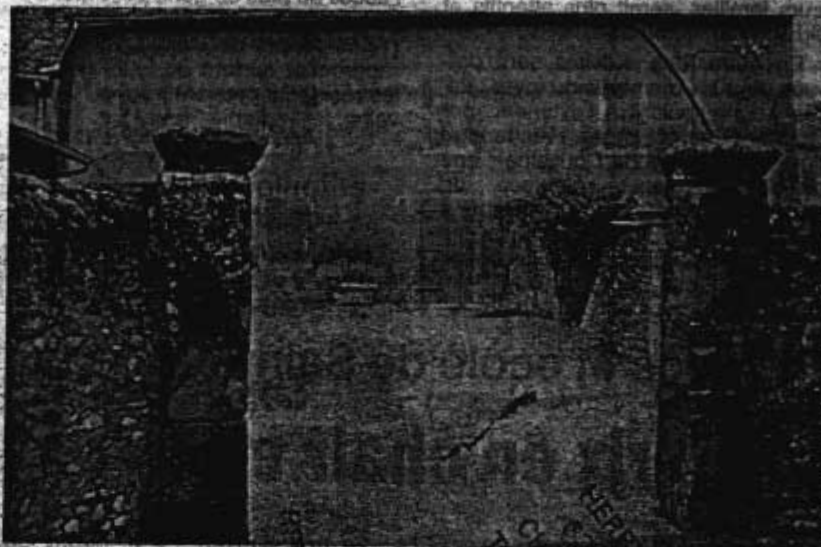
M. Maurice Fryedland avait notamment recueilli le témoignage de Mme Marie-Louise Lefebvre-Beetschen à propos du rôle essentiel joué par l'abbé Jean Rosay dans la création de cette filière, et par la cure de Douvaine où furent hébergés de nombreux fuyards persécutés. Or, dans le film "Tzedek-Les Justes", il n'en est aucunement question : le nom de l'abbé Rosay n'est même pas prononcé, ni d'ailleurs que ceux des jeunes filles et jeunes gens qui aidèrent l'abbé dans ses opérations de sauvetage : Julia Constantin, Jean et Luc Rosslaud, Léon Bouvier, Jean Giuzzi...

Et cet oubli est excessivement regrettable parce qu'il est injuste et parce que les plus jeunes doivent savoir... En outre, ce début d'année a vu la commémoration de la libération des camps de concentration par les alliés, il y a de cela 50 ans. Il y a 50 ans aussi, l'abbé Rosay allait mourir au camp de Bergen-Belsen (le 2 avril 1945) avant même l'arrivée des alliés et peu après le décès d'Anne Franck.

Puisque Douvaine, l'abbé Rosay et notre cure, ont été omis dans ce film par Marek Halter, rappelons, en quelques mots, ce que fut l'action de le "Juste".

L'oubli Injuste

Grâce au frères Pierre, Bernard et Jacques Miguet, étudiants en médecine à Lyon qui lui apportaient "Témoignage Chrétien", l'abbé Rosay fut très tôt informé sur la barbarie nazie : à propos d'un numéro où une Polonaise décrivait ce qui se passait



La cure de Douvaine et ses illustres héros ont été oubliés dans le film "Les Justes" de Tzedek

dans son pays, il s'était écrit : "Vous me direz si on peut rester sans rien faire devant des abominations pareilles". C'était début 1942, les réseaux d'évasion des juifs se mettaient en place ; tout naturellement l'abbé Rosay se trouva dans les filières et sa cure (la cure de Douvaine) devint le centre d'accueil de ceux qui cherchaient à échapper aux griffes abominables des SS et de la gestapo. Il s'adressa simplement à l'abbé Chevrier de Veigy, ainsi qu'à Joseph Lançon, François Périllat et à leurs familles, notamment Mme Thérèse Neury-Lançon dont le témoignage a, tout de même, été rapporté par "Tzedek".

Grâce à ces personnes dévouées et courageuses, les persécutés pouvaient passer en Suisse en différents points de la frontière. C'est plus d'un millier de personnes et surtout d'enfants, qui échappèrent à l'holocauste, et cela dura jusqu'à son arrestation, le 11 février 1944, en même temps que Joseph Lançon, François Périllat et l'abbé Figeu, alors directeur de l'orphelinat. Seul ce dernier fut libéré. Quant à l'abbé Rosay qui avait reconnu "avoir cherché à soustraire à leur triste sort des juifs qui le lui demandaient", il fut déporté. Mme Marie-Louise Lefebvre-Beetschen suppose qu'il a voulu tout prendre sur lui pour éviter à son équipe d'être mise en cause.

Jean-René FARRAYRE.

BALLAISON

Naissance

Deborah, quatrième enfant au foyer de M. et Mme Daniel Moreau, domiciliés à Marcorens. Félicitations aux parents et meilleurs vœux au bébé.

Après le feu de cheminée

La famille Vivier-Frossard adresse leurs vifs remerciements et leur reconnaissance aux sapeurs-pompiers de Ballaison et de Douvaine, pour leur rapidité lors du feu de cheminée qui s'est produit à leur domicile.

BONS-EN-CHABLAIS

De garde

Dimanche 12 février, Dr Lacombe à Douvaine, tél. 50.94.61.27.

BRENTHONNE

Au conseil municipal

Fermée au public depuis le 1er décembre 1993 pour raison de sécurité, l'église est en cours de consolidation.

Après une phase d'études effectuées par le cabinet d'architecte Desgrandchamps et le bureau d'études Betech SARL sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France, M. Desvigne, la technique des micro-pieux a été retenue pour le confortement des fondations ; cette opération étant précédée par l'étalement des quatre arches soutenant la coupole. Les deux entreprises retenues ont été la société SRDF (21) et la société Zechokke d'Annecy. Le coût des travaux s'élève à : 1 285 594,35 F TTC. Commencée le 15 janvier, la phase de consolidation des fondations devrait s'étaler jusqu'à fin février ; les travaux se termineront fin mars.